



**BASSIN
D'ARCACHON**

SIBA

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

www.siba-bassin-arcachon.fr

Craste de Menan :
restauration d'une zone humide dans un contexte urbain

Édito

P.03

Organisation administrative et politique du SIBA

P.04

Pôle administratif

P.06

Organigramme du service	P.06
Zoom ressources humaines	P.07

Finances 2024

P.08

Pôle de ressources numériques

P.10

Missions du pôle	P.10
Organigramme du service	P.11
Temps forts 2024	P.12

Pôle qualité de l'eau REMPAP

P.14

Missions du pôle	P.14
Organigramme du service	P.15
Temps forts 2024	P.16

Pôle assainissement des eaux usées

P.18

Compétence assainissement des eaux usées	P.18
Collecte des eaux usées	P.18
Traitement des eaux usées	P.19
Investissements	P.19
Assainissement non collectif	P.19
Indicateurs financiers	P.20
Organigramme du service	P.20

Pôle gestion des eaux pluviales urbaines et cours d'eau

P.21

Missions du pôle	P.22
Organigramme du service	P.24
Temps forts 2024	P.25

Pôle risques littoraux

P.28

Missions du pôle	P.28
Organigramme du service	P.29
Temps forts 2024	P.30

Pôle maritime

P.32

Missions du pôle	P.32
Organigramme du service	P.33
Temps forts 2024	P.34

Pôle hygiène & santé

P.37

Missions du pôle	P.37
Organigramme du service	P.39

Pôle communication & promotion du Bassin

P.40

Missions du pôle	P.40
Organigramme du service	P.41
Temps forts 2024 promotion du Bassin	P.42
Temps forts 2024 communication institutionnelle	P.43

édito.



Une volonté affirmée face aux défis

Face aux réalités climatiques qui impactent l'ensemble de notre pays, le SIBA fait le choix d'une action déterminée et responsable. Assumer les faits, anticiper les risques, et investir 120 millions d'euros sur 5 ans : tels sont les engagements portés pour protéger durablement le Bassin d'Arcachon.

Certaines solutions peuvent surprendre ou bousculer — bassins de sécurité, mesures sur les déversoirs d'orage — mais elles sont devenues indispensables face à l'intensité croissante des épisodes météorologiques.

Parce que les enjeux dépassent les seules compétences d'un acteur, le SIBA se positionne en animateur territorial du Contrat de territoire fleuve et côtiers du Bassin d'Arcachon, convaincu que seule une mobilisation collective permettra d'y répondre efficacement.

Créé pour préserver le Bassin, le SIBA reste fidèle à sa mission fondatrice.

Le Président du SIBA



« La réalisation de ce Rapport d'activités répond à l'obligation légale du 12 juillet 1999 (Article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales) qui demande au Président du SIBA d'adresser annuellement, avant le 30 septembre au Président de chaque communauté d'agglomération membre, un rapport retraçant l'activité du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) ».

RAPPORT D'ACTIVITÉS SIBA 2024 • Éditeur / Création graphique / Mise en page / Illustration : Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) - 16 allée Corrigan - CS 40002, 33311 Arcachon Cedex. Tél. : +33 5 57 52 74 74, www.siba-bassin-arcachon.fr • Imprimé en France • Crédits photographiques : SIBA (1^{ère} de couverture et photos intérieures) - Maxime Gautier (4^e de couverture et photos intérieures) - Elsa Abéguilé - Patrice Hauser - J.-C. Lauchas

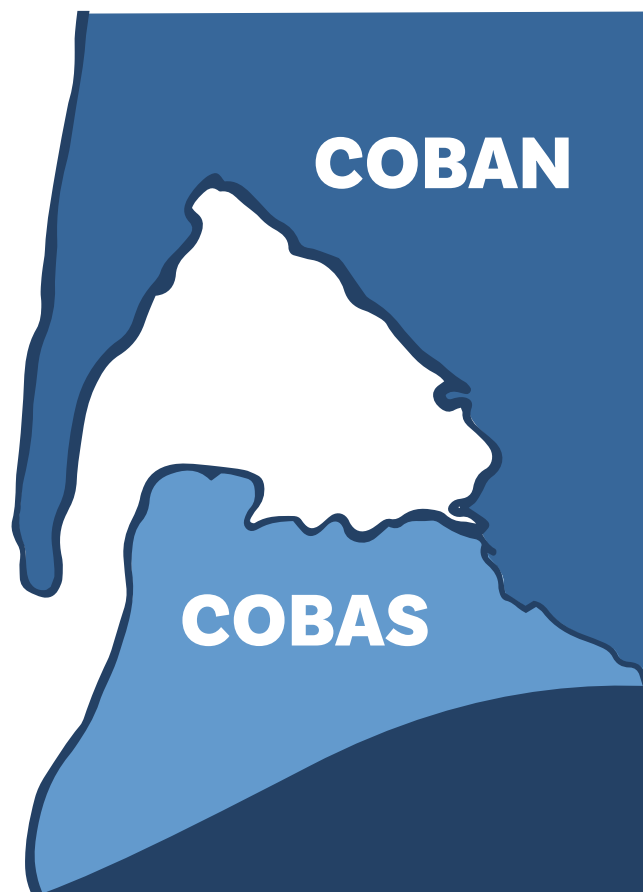


ORGANISATION ADMINISTRATIVE & POLITIQUE DU SIBA

Etablissement public de coopération locale, il trouve ses règles de fonctionnement dans le Code Général des Collectivités Territoriales, (art. L5711-1 et suivants et règles applicables aux syndicats de communes).

Le SIBA, (syndicat mixte fermé), rassemble **2 collectivités locales (COBAS et COBAN)** qui, ensemble, mettent des moyens en commun afin d'exercer les compétences suivantes :

- Assainissement des eaux usées ;
- Gestion des eaux pluviales urbaines ;
- Études et travaux maritimes ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) ;
- Qualité de l'eau au travers d'un réseau de surveillance REMPLAR ;
- Hygiène et Santé ;
- Gestion des données et outils cartographiques ;
- Promotion du territoire.



L'organe délibérant du SIBA, le comité syndical, fonctionne pour l'essentiel comme un conseil municipal. Il règle, par ses délibérations, les affaires qui sont de la compétence du syndicat.

IL EST COMPOSÉ DE



38 conseillers communautaires issus des conseils des communautés d'agglomération ou de leurs communes membres : **19** pour la COBAN / **19** pour la COBAS.

Chaque comité syndical est précédé d'une réunion du Bureau des Maires.
4 réunions du Comité Syndical ont eu lieu en 2024 pour adopter 69 délibérations.



15 commissions thématiques permanentes, chacune présidée par un vice-président du SIBA, dont les membres sont issus des collectivités du territoire ; elles sont consultées pour étudier les affaires en cours, la préparation des décisions et des avis qui incombent au comité.



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER



RESSOURCES HUMAINES



**DIRECTEUR
GÉNÉRAL ADJOINT**



GESTION BÂTIMENT,
ESPACES VERTS ET LOGISTIQUE



COMPTABILITÉ,
GESTION FINANCIÈRE



GESTION ADMINISTRATIVE

Accueil Villa Vincenette ;
Gestion Electronique de Documents et
notamment traitement du courrier ;
Classement et archivage des dossiers ;
Préparation et suivi des instances ;
Coordination avec les autres pôles
pour une meilleure cohérence admini-
strative ; Secrétariat des marchés
publics.

4400
appels reçus

4
comités syndicaux

6700
courriers traités



COMMANDE PUBLIQUE
& JURIDIQUE

83
marchés publics
> 20 000€ HT

ZOOM

RESSOURCES HUMAINES



74 agents* traduisent en projets et en actions les décisions des Élus, au service de la préservation de la qualité des milieux et du maintien des usages

**au 31 décembre 2024*



107 jours de formation dont 24 sur le thème de la sécurité



16 stagiaires accueillis, au sein de plusieurs pôles



4 374 399€ TTC
Masse salariale



4,17% d'absentéisme (arrêts longue maladie, maladie ordinaire, maternité) NB : dans la fonction publique territoriale, la moyenne s'établit à 9,6% en 2023



MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Emplois permanents

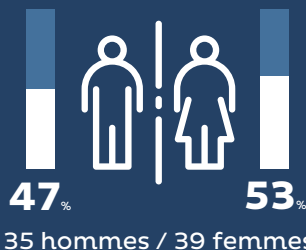
- 6** CDD renouvelés
- 3** contrats cédés
- 1** agent stagiaire
- 2** nouveaux recrutements CDD

Emplois non permanents

- 1** nouvel agent CDD à temps non complet

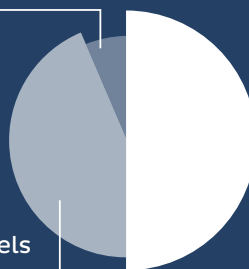
5 départs en fin de carrière

DONNÉES SOCIALES



10%
7 marins

40%
29 contractuels



50%
38 titulaires



1 rapport social est disponible sur le site du SIBA



327 candidatures (spontanées et en réponse à une annonce)

OFFRES D'EMPLOI ET DE STAGE :

- le site du SIBA : www.siba-bassin-arcachon.fr/la-vie-du-siba/recrutement
- le compte LinkedIn du SIBA : <https://fr.linkedin.com/company/siba-bassin-arcachon>



FINANCES 2024

Les chiffres sont tirés de l'analyse du compte financier unique, réalisée chaque année à l'occasion de son vote.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 budget principal et budgets annexes (en millions d'€)

BUDGET PRINCIPAL

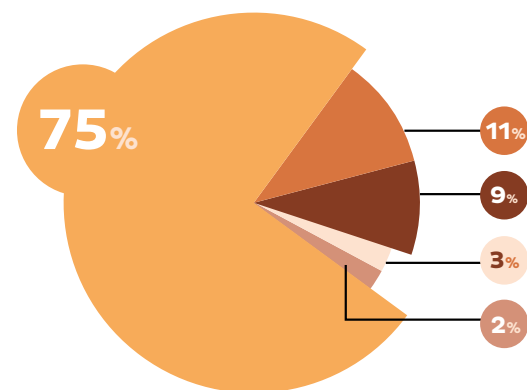
Dépenses de fonctionnement : **8 891 000 €**
 Recettes de fonctionnement : **11 928 000 €**
 Dépenses d'investissement : **10 410 000 €**
 Recettes d'investissement : **8 859 000 €**

Dépenses d'équipements :
8 970 000 €

Détail des dépenses d'investissement d'équipements :

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?

Le SIBA est un établissement public sans fiscalité propre ; il vote un produit (= montant de recettes défini par les Élus) et non un taux. Ce produit est versé directement par les deux membres du SIBA : COBAS et COBAN



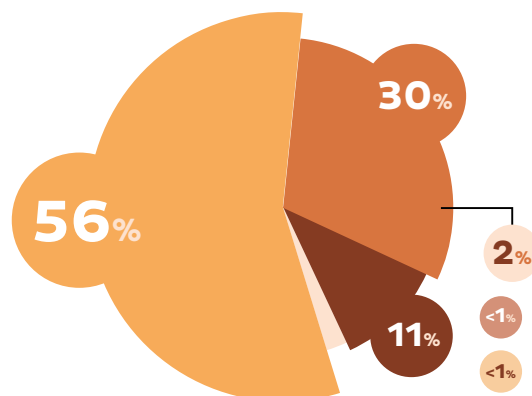
75% Participation COBAS / COBAN • **8 920 000 €**

11% Remboursements (GEMAPI, salaires, SMPBA,...) • **1 290 000 €**

9% Remboursement budget annexe • **1 048 000 €**

3% Dotation SIHS (service intercommunal d'hygiène et de santé) • **450 000 €**

2% Subvention • **220 000 €**



56% Pôle maritime • **5 067 000 €**

30% Pôle pluvial • **2 697 000 €**

11% GEMAPI • **992 000 €**

2% Administration générale • **172 000 €**

<1% Pôle numérique • **32 000 €**

<1% Promotion & communication institutionnelle
10 000 €

DETTE

• L'encours de dette du budget principal s'élève à 13 288 000 € au 31/12/2024 et la capacité de désendettement est de 3 ans.

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Tous les chiffres sont en HT



Dépenses de fonctionnement : **8 307 000 €**
Recettes de fonctionnement : **15 844 000 €**
Dépenses d'investissement : **10 728 000 €**
Recettes d'investissement : **13 212 000 €**

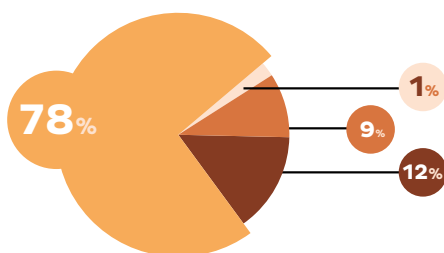
Dépenses liées aux travaux :
6 335 500 €



Détail des dépenses travaux :

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?

En grande majorité, des usagers du service :

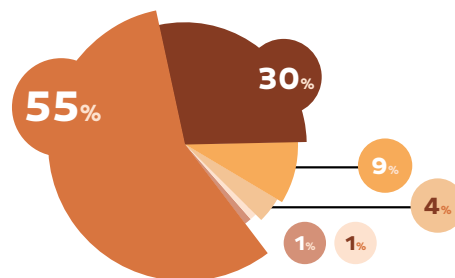


78% Redevance assainissement (factures d'eau) **12 333 000 €**

12% Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) • **1 939 000 €**

9% Opérations d'ordre, primes, divers • **1 397 000 €**

1% Raccordement de privés • **175 000 €**



55% Réseaux de collecte • **3 451 700 €**

30% Stations d'épuration • **1 923 800 €**

9% Stations de pompage • **540 400 €**

4% Collecteur • **265 500 €**

1% Bassins de sécurité • **77 700 €**

1% Espace pédagogique Eau, ditorium • **76 400 €**

DETTE

L'encours de dette de ce budget s'élève à 17 750 000 € au 31/12/2024 et la capacité de désendettement est de 1 an et demi.

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DRAGAGE

Chiffres en TTC



Dépenses de fonctionnement : **697 000 €**
Recettes de fonctionnement : **612 000 €**
Dépenses d'investissement : **109 000 €**
Recettes d'investissement : **111 000 €**

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?

Ce budget annexe facture le budget principal pour les travaux réalisés (réensablement, désenvasement, dragage hydraulique).

100% du budget principal, soit **612 000 €**

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Chiffres en TTC



Dépenses de fonctionnement : **60 000 €**
Recettes de fonctionnement : **54 000 €**
Ce budget ne comporte pas de section d'investissement.

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?

100% des contrôles des installations d'assainissement non collectif

Ces deux budgets ne présentent pas de dette.



PÔLE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES

LES MISSIONS DU PÔLE

LE CHALLENGE SIBA :

ADMINISTRER, PRODUIRE, METTRE A JOUR ET PARTAGER LES DONNÉES GÉOSPATIALES DU TERRITOIRE DU BASSIN D'ARCACHON

1. Gérer et administrer les données géospatiales du territoire pour disposer d'une information fiable et pérenne

Les missions principales du Pôle de Ressources Numériques sont de collecter, organiser, structurer et maintenir à jour les données géographiques utilisées par les services internes du SIBA ainsi que les collectivités membres.

La pertinence du SIG est subordonnée à la cohérence, la qualité des données et leur mise à jour. En conséquence, une part importante du travail du Pôle est consacrée à la production et la mise à jour des données géospatiales du territoire.

Depuis 2023, les couches d'informations sont répertoriées dans un outil de catalogage interne permettant au Syndicat de connaître l'exhaustivité de son patrimoine de données géographiques.

2. Partager l'information géospatiale pour mieux comprendre le territoire

Le Pôle a pour mission de créer et gérer des applications cartographiques répondant aux besoins des services internes, des collectivités membres et du grand public au travers d'une vingtaine d'applications SIG plus ou moins techniques en fonction des thématiques et du public visé.



E-RÉSEAUX
EAUX USÉES & EAUX PLUVIALES



E-MOUSTIQUES



E-URBANISME
PLAN LOCAL D'URBANISME



E-BAIGNADES
CARTE INTERACTIVE



E-NAVIGATION
CARTOGRAPHIE MARITIME



E-PARTENAIRES
CARTE INTERACTIVE

► Applications grand public :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-pole-de-ressources-numeriques/les-applications>

► E-navigation mobile :

Apple Store & Google Play



► <https://tuba.fr/e-navigation-lapplication-aux-100-000-utilisateurs/>

► <https://tuba.fr/le-bassin-darcachon-vu-du-ciel-en-orthophotoplan/>

Gestion de

**+ DE 50
BASES DE DONNÉES**

sur les 12 communes du territoire



LE PÔLE EN ACTION AUTOUR DE 3 MÉTIERS



ADMINISTRATEUR SIG

Création d'applications SIG web

Gestion des données géospatiales
(production, mise à jour, cohérence
et qualité)

Gestion des données SIG
d'urbanisme :

135 000
parcelles cadastrales et
12 PLU

Gestion des droits d'accès et de la
sécurité du système et des données

Assistance technique et formation
des utilisateurs



ADMINISTRATEUR SIG / OPEN DATA

Création et gestion d'applications
SIG web

Gestion des données géospatiales
(production, mise à jour, cohérence
et qualité)

Gestion de
+ de 4 000 km
de réseaux d'assainissement eaux
usées et pluviales

Gestion du projet d'ouverture de la
donnée (Open Data)

Catalogue des données SIG :
inventaire de

+ de 300
couches géographiques



RESPONSABLE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Gestion stratégique et organisationnelle du
Pôle de Ressources Numériques

Management de l'équipe SIG

Gestion de la stratégie informatique du SIBA

Gestion de l'infrastructure informatique en
collaboration avec la société d'infogérance
(serveurs, réseau, sauvegardes, systèmes de
stockages, cybersécurité..)

Suivi de la conformité réglementaire
(RGPD, NIS2...)

TEMPS FORTS 2024 DU PÔLE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES

Réalisation d'une nouvelle campagne d'orthophotographies le 12 avril 2024

Cette campagne répond aux besoins spécifiques du Pôle Assainissement pour le suivi des nouvelles constructions raccordées et permet d'optimiser les déplacements de vérification sur le terrain par les agents. Ces orthophotographies, dont la précision du pixel est de 10 cm, ont été intégrées dans les applications SIG du SIBA afin d'être consultables par tous. Elles ont également été transmises aux communes et aux organismes partenaires du Syndicat dans l'objectif d'être utilisées comme référentiel cartographique ou comme outil de communication.

Évolution de l'application grand public « e-navigation »

L'évolution majeure de l'application réside dans l'intégration de données environnementales, telles que la présence de zostère marine, de zostère naine, ainsi que de la faune aérienne et sous-marine. Un partenariat financier avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a été établi en faveur du SIBA, dans le but de sensibiliser les utilisateurs de l'application mobile e-navigation aux enjeux environnementaux.

Parmi les évolutions complémentaires, on retrouve la mise en place d'un générateur d'alertes, destiné à avertir les embarcations lorsqu'elles pénètrent dans une zone présentant des enjeux environnementaux ou réglementaires. De plus, une alerte a été développée pour signaler tout dépassement de la limite de vitesse autorisée.



Catalogage des données géographiques du SIBA sur l'application ISO GEO

L'objectif est de centraliser les données géospatiales sur un même outil et créer des métadonnées permettant une meilleure gestion et connaissance du patrimoine de données.

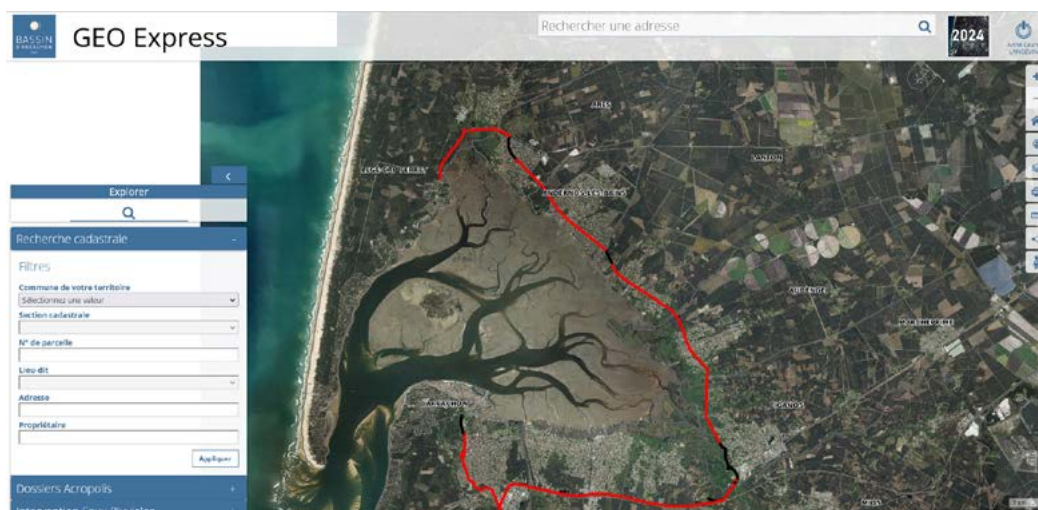
Création de l'application communale GEO d'Arès

Une application GEO® a été créée pour la commune d'Arès permettant aux élus et agents communaux de consulter les données d'urbanisme (cadastre et PLU), les réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales, les données DECI ainsi que les informations environnementales sur la gestion différenciée. La valeur ajoutée de cette application réside dans la possibilité d'intégrer de façon autonome des données communales afin de gérer les bâtiments et équipements communaux.



Création de l'application GEO Express

GEO Express est une application SIG dont l'interface est simple et intuitive. Aucune connaissance ni formation n'est requise pour utiliser cette application de consultation de données géospatiales créée par le Pôle pour les agents syndicaux et les collectivités du territoire..



Intégration des modifications et des révisions des données d'urbanisme du territoire dans les applications SIG

Création de l'application communale GEO de gestion des AOT (Autorisation d'occupation temporaire) de la commune d'Arcachon

Une application GEO® a été créée pour la commune d'Arcachon afin de permettre à ses agents de gérer les décisions administratives communales concernant la circulation, le stationnement et l'occupation du domaine public. Une fois les données géographiques et attributaires renseignées dans l'application, il est possible de générer automatiquement un arrêté municipal.

+ de 200 nouveaux plans de récolement eaux usées et pluviales intégrés dans le SIG en 2024

Mise en œuvre d'une convention de mutualisation entre le SIBA et la COBAN pour coadministrer le SIG

En 2024, la SIBA et la COBAN ont travaillé en collaboration pour mutualiser la plateforme de génération d'applications SIG (GEO Générateur) ainsi que les infrastructures d'hébergement associées. Une convention a été signée entre les deux entités, et le paramétrage des droits et des accès est actuellement en cours d'ajustement.

Évolution permanente de l'application GEOAC afin de répondre aux attentes des utilisateurs dans leur usage quotidien de l'outil.

Formations et aide à l'utilisation du SIG auprès des agents communaux et syndicaux.



INFORMATIONS SUR :
<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-pole-de-ressources-numeriques>



REMPAR

PÔLE QUALITÉ DE L'EAU REMPAR

LE CHALLENGE SIBA :

CONNAÎTRE, PARTAGER, AGIR POUR
PRÉSERVER LES MILIEUX AQUATIQUES
DU BASSIN D'ARCACHON

LES MISSIONS DU PÔLE

1. Animer le réseau de suivis et d'expertises sur les Micropolluants, Macro-polluants et Micro-organismes dans les eaux du Bassin d'Arcachon et ses tributaires (REMPAR)

Le réseau REMPAR, porté par le SIBA et co-financé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le conseil départemental de la Gironde, mène des investigations approfondies et collaboratives sur les eaux douces et marines, en totale complémentarité avec les suivis de la qualité des eaux littorales pilotés notamment par l'Ifremer, l'agence de l'eau et les services de l'Etat.

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/qualite-de-leau/rempar/quest-ce-que-le-reseau-rempar>

2. Diminuer notre empreinte et préserver les milieux par des actions de réduction à la source

« Zéro Pesticide » dans les communes : le Siba accompagne chaque commune dans la mise en œuvre d'une gestion écologique et différenciée de leurs espaces verts afin d'adapter la nature et l'intensité des soins de chaque espace aux usages, à la fréquentation, au rendu esthétique souhaité mais aussi au potentiel en termes de biodiversité.

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/qualite-de-l-eau/zero-pesticide>

Le Siba accompagne également les autres acteurs du territoire, publics comme privés, pour la mise en place de leurs propres actions (agriculteurs, nautisme, constructeurs, habitants...)

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/qualite-de-l-eau/herbisemis>



+ DE 100
paramètres suivis

+ DE 4 000
résultats

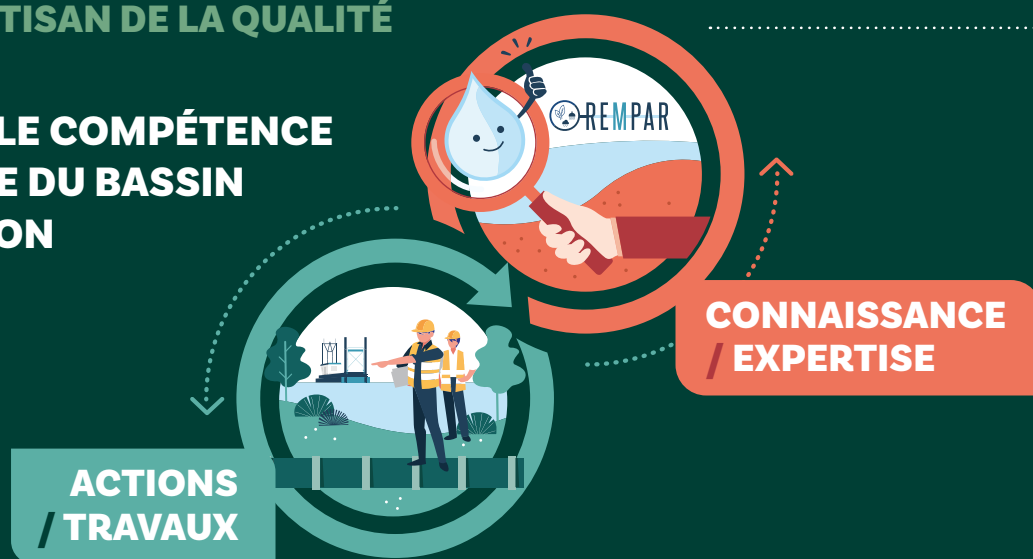
LE PÔLE EN ACTION AUTOUR DE 3 MÉTIERS

Une expertise environnementale au service de l'ensemble des pôles pour accompagner les actions du SIBA.

Une collaboration étroite avec les équipes des Pôles Maritime, Hygiène & santé, Pluvial, Communication et Recherche pour la réalisation des prélèvements et des investigations croisées.

LE SIBA : ARTISAN DE LA QUALITÉ DE L'EAU

UNE DOUBLE COMPÉTENCE AU SERVICE DU BASSIN D'ARCACHON



DIRECTRICE DES PÔLES MARITIME ET COURS D'EAU



2 AGENTS EXPERTS DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

1 dédié à l'animation du réseau REMPLAR

1 dédié à l'accompagnement des communes dans leurs actions
de réduction à la source ainsi qu'aux suivis écologiques

TEMPS FORTS 2024 DU PÔLE QUALITÉ DE L'EAU REMPAR

REMPAR – Acquisition de données, partage de connaissances, sensibilisation :

SIBA lauréat de l'appel à projet Educ'Eau de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne : réalisation d'une nouvelle scénographie pour l'Eau,ditorium, opérationnelle en 2025.

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/eauditorium>

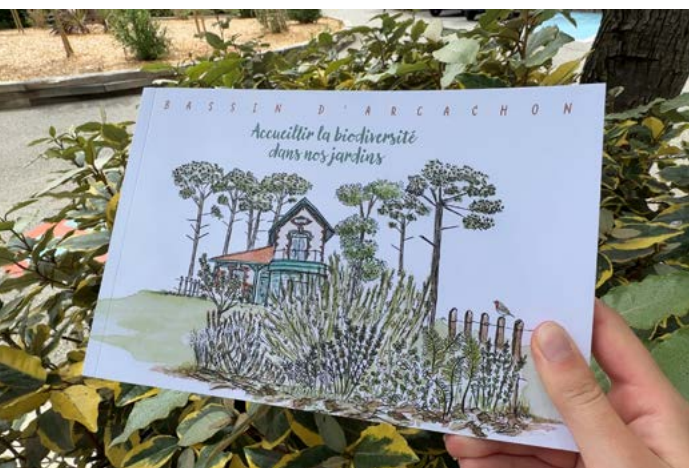


15 visites de l'Eau,ditorium soit 520 personnes sensibilisées aux enjeux de préservation de la qualité de l'eau sur le territoire.

Participation aux journées scientifiques du Bassin d'Arcachon le 13 et 14 mai 2024
<https://parc-marin-bassin-arcachon.fr/documentation/journees-scientifiques-du-bassin-darcachon-2024>

Animation de 28 ateliers « Ici Commence la Mer » dans les écoles du Bassin d'Arcachon en partenariat avec la Maison de la Nature avec le soutien de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Conception d'un guide à destination des habitants pour accueillir la biodiversité dans les jardins et préserver la ressource en eau avec le soutien du Conseil Départemental de la Gironde.



Informations REMPAR : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/qualite-de-leau/rempar>

Plateforme d'accès aux données : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/plateforme-acces-donnees-qualite-de-l-eau>

Bibliothèque environnementale : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/bibliotheque-environnementale>

Poursuite de la mise en oeuvre d'actions du profil de vulnérabilité conchylicole :
<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/qualite-de-leau/profil-de-vulnerabilite-des-eaux-conchylicoles>

EXPERTISES ENVIRONNEMENTALES & SUIVIS ÉCOLOGIQUES

7 dossiers réglementaires pour le Pôle Maritime du SIBA

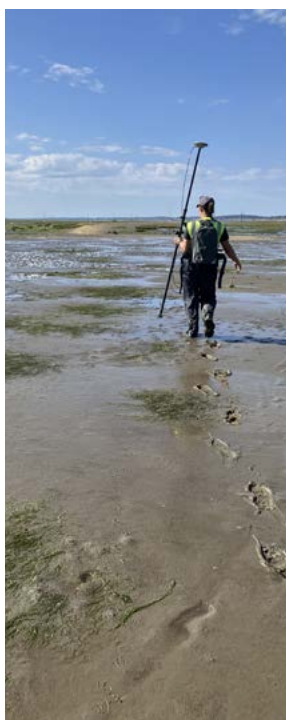
Développement de la compétence de suivis écologiques par drone avec le soutien du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon : 23h de vol



Audenge, suivi des habitats marins pour l'écriture d'un dossier réglementaire pour des travaux de dragage

ACTIONS TRANSVERSALES & COURS D'EAU

Surveillance et opérations d'arrachages de plantes exotiques envahissantes en mer et dans les cours d'eau :



4 chantiers réalisés dans les crastes et cours d'eau avec le soutien du Fonds Vert et l'implication de structures d'insertion : Arca-baie et Surf Insertion

2 suivis de chantiers en mer d'arrachage mécanique de spartines anglaises dans le cadre d'une étude Life MARPHA (OFB) à Arès et Lanton

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/plantes-exotiques-envahissantes>

À noter : la gestion des plantes exotiques envahissantes reste l'affaire de tous et rentre dans les obligations d'entretien qui incombent aux propriétaires riverains publics comme privés.



PÔLE

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Le SIBA regroupe 12 communes. Il exerce la compétence assainissement des eaux usées et définit la politique d'investissement du territoire, finance, réalise et renouvelle les systèmes de collecte et de traitement des eaux usées.

Deux délégataires sont responsables du fonctionnement et de la continuité du service de l'assainissement collectif, tandis que le SPANC est géré en régie. Ces deux délégataires assurent l'entretien et une partie du renouvellement des installations construites par le SIBA, ainsi que les relations avec les abonnés.

Pour les 10 communes riveraines du Bassin d'Arcachon, l'exploitation des installations d'assainissement collectif est déléguée à la Société ELOA (société mère VEOLIA), pour les territoires de Marchepierre et de Mios à SUEZ Eau France.

Les deux contrats de délégation prendront fin le 31 décembre 2026. A compter du 1^{er} janvier 2027, par délibération du 18 décembre 2024, le conseil du SIBA a choisi un mode de gestion par voie de délégation à l'échelle de l'ensemble des 12 communes et pour une période de 8 ans.

LA COLLECTE DES EAUX USÉES



89 802 abonnés pour une population de
142 595 habitants permanents



1232 km de réseaux séparatifs
(le rejet des eaux pluviales y est interdit)

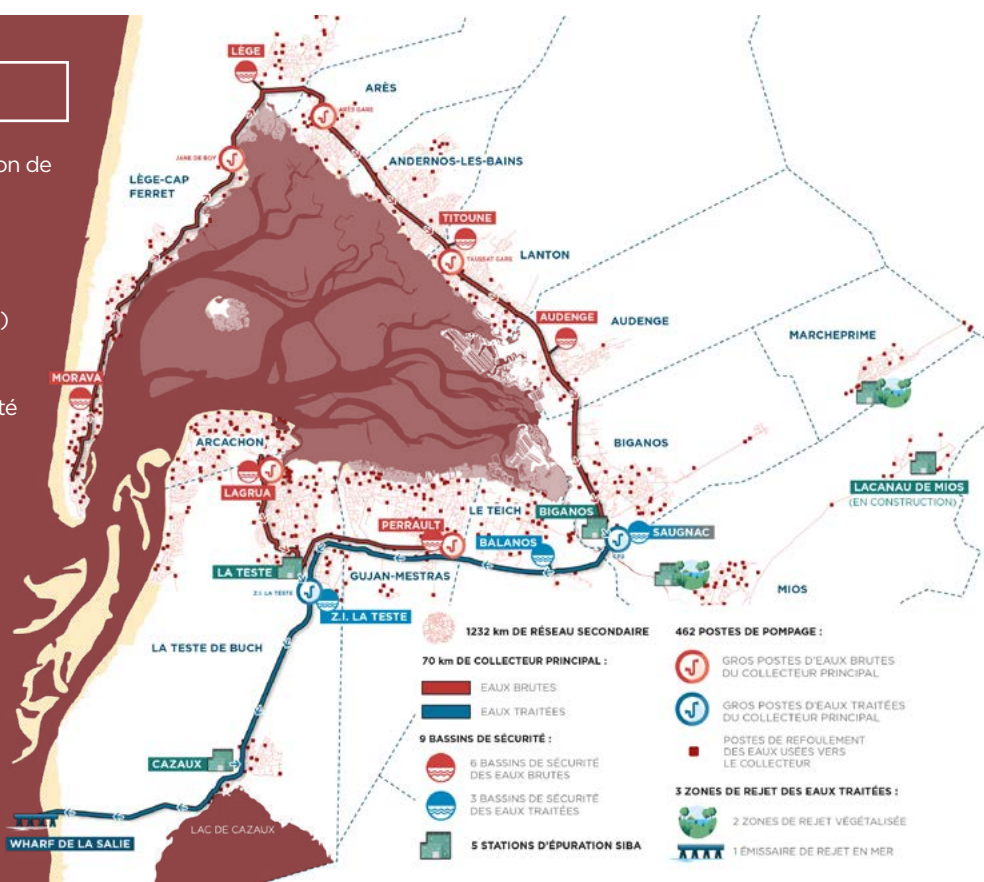
462 postes de pompage

9 bassins de sécurité pour une capacité de stockage de **344 000 m³**

Les délégataires assurent l'exploitation du système d'assainissement et procèdent, notamment, chaque année :

- à l'inspection télévisée de plus de 35 km de réseau
- au curage préventif de 135 km de réseau

42 000 branchements
ont été contrôlés depuis 2013



LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

La totalité des effluents collectés est traitée par les stations d'épuration de La Teste de Buch, de Biganos, de Cazaux, de Marcheprime et de Mios d'une capacité totale de 310 400 équivalents-habitants.

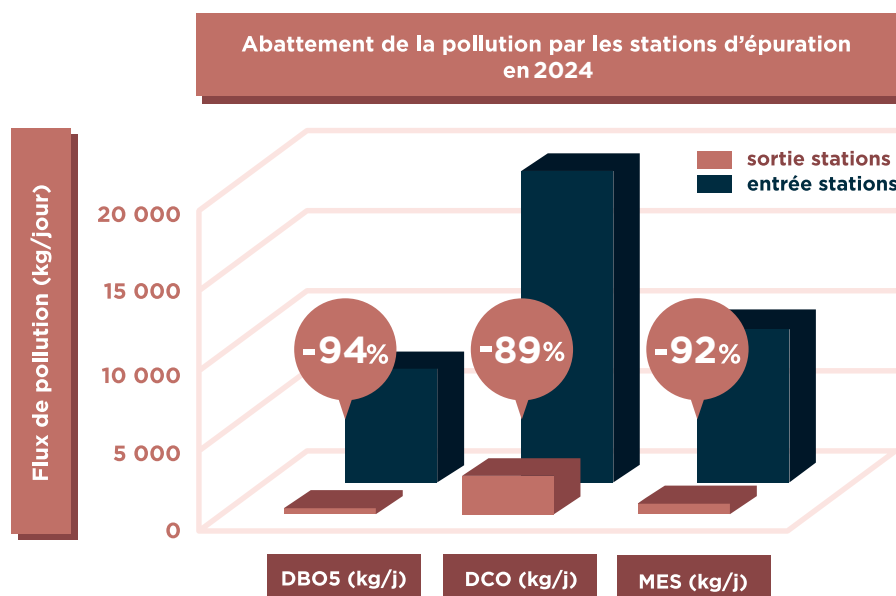


Près de
43 000 m³
traités chaque jour



3 088 tonnes
de matières sèches de boues
valorisées en compostage

Une unité de méthanisation produit du biométhane réinjecté dans le réseau local de distribution de gaz naturel, la production représente la consommation moyenne de **700 foyers domestiques**.



LES INVESTISSEMENTS

Le SIBA décline une gestion patrimoniale active qui pilote des investissements importants afin d'assurer le renouvellement et la pérennité du système d'assainissement : 15,3 M€ TTC en moyenne chaque année depuis 2018.

Les délégataires consacrent également 1,3 M€ TTC chaque année au renouvellement des équipements.

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), géré en régie, est constitué de près de 2806 sites.

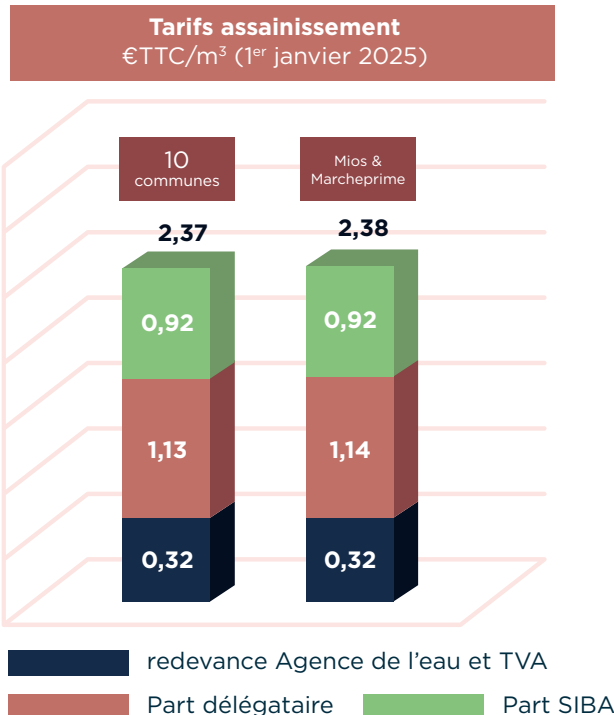
LES INDICATEURS FINANCIERS

La redevance assainissement est perçue par l'intermédiaire de la facture d'eau en contrepartie du service rendu pour la collecte et l'épuration des eaux usées.

La part SIBA de cette redevance a été harmonisée en 2024 à l'échelle du territoire, le tarif des deux délégataires présente une différence minime.

Le service de l'assainissement est autonome sur un plan financier : les charges du service ne sont pas financées par la fiscalité locale mais uniquement par les recettes du service.

La situation financière du service de l'assainissement reste saine (durée d'extinction de la dette de 1,4 an).



COORDINATION D'ENSEMBLE PAR 1 DIRECTEUR

TRAVAUX NEUFS : MAÎTRISE D'OEUVRE INTERNE



**RESPONSABLE
DU BUREAU D'ÉTUDE**



**AGENTS (DESSINATEURS
PROJETEREURS / SURVEILLANCE
DE TRAVAUX)**



**AGENT GESTION
ADMINISTRATIVE
DES MARCHÉS PUBLICS**



**RESPONSABLE
DES GRANDS TRAVAUX**

CONTRÔLE DE LA DSP



**2 ÉQUIVALENTS
TEMPS PLEIN**



**AGENT CHARGÉ
DE LA SUPERVISION**



**AGENT
PÔLE EXPERTISE ET PERFORMANCE**



INFORMATIONS SUR :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/assainissement-des-eaux-usees-mode-d-emploi>

L'assainissement des eaux usées fait l'objet d'un rapport annuel détaillé disponible sur le site internet du SIBA. Pour plus d'informations, merci de consulter le "Rapport 2024 sur le Prix et la Qualité des Services Publics de l'assainissement collectif et non collectif" (RPQS)



PÔLE

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES & COURS D'EAU

Depuis 2018, le SIBA assure la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines et cours d'eau, dont une partie dans le cadre de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI).

Le territoire du SIBA connaît, depuis de nombreuses années, un développement important de l'urbanisation qui entraîne une augmentation des surfaces imperméabilisées. Sans actions compensatrices, cette eau, qui ne peut s'infiltrer, vient augmenter le volume d'eau ruisselée et entraîne également le lessivage des surfaces imperméabilisées qui concentrent une proportion plus importante de polluants.

La gestion des eaux pluviales constitue ainsi une priorité environnementale pour pallier les risques d'inondation en milieu urbain mais également pour préserver la qualité des milieux aquatiques.

Un des objectifs du service est de limiter et réduire l'impact de l'imperméabilisation des sols en favorisant et imposant l'infiltration des eaux in situ à la parcelle. Ces prescriptions sont imposées par le biais du zonage de gestion des eaux pluviales.

Afin de neutraliser les effets de cette augmentation de l'imperméabilisation des sols, le SIBA n'a pas attendu l'évolution de la réglementation et impose depuis le début des années 80 des mesures compensatoires sur le territoire des 10 communes riveraines et depuis sa prise de compétence sur les territoires de Marcheprime et Mios : chaque aménageur doit stocker et infiltrer sur sa parcelle l'équivalent de 50 litres par mètre carré imperméabilisé. Pour un système de gestion des eaux pluviales efficace, le SIBA a également besoin de l'action des propriétaires privés. En effet, près de la moitié des 400 km de fossés sont situés sur des parcelles privées, impliquant la responsabilité directe de leur propriétaire pour en assurer l'entretien et le bon dimensionnement.

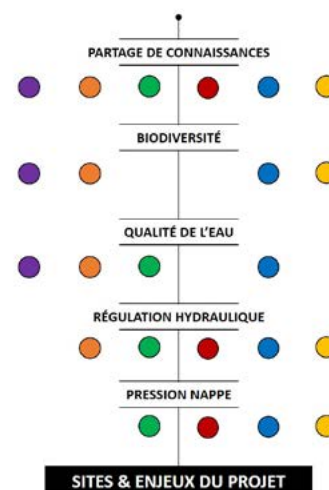
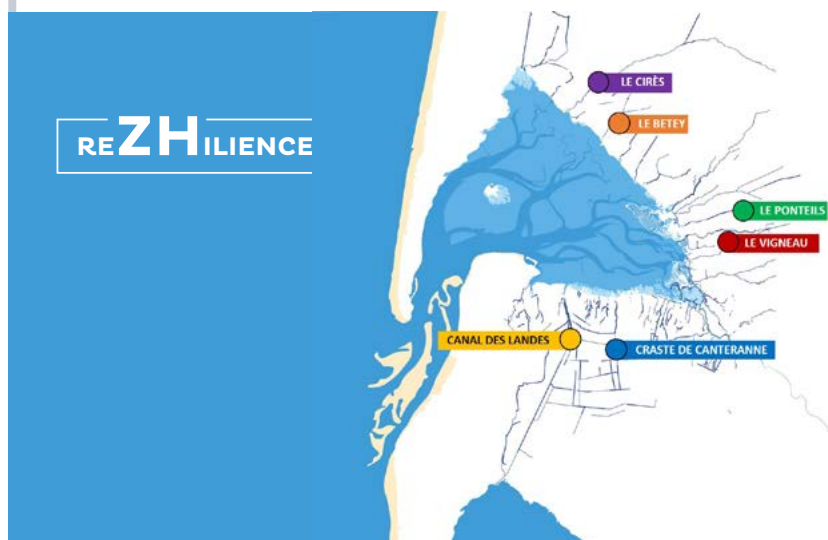


LE CHALLENGE SIBA :

S'ADAPTER DU MIEUX POSSIBLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : FAIRE FACE À DES ÉVÈNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES DE PLUS EN PLUS INTENSES ET RENDRE NOTRE TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT FACE AUX INONDATIONS.

2 AXES PRINCIPAUX POUR CELA

- Restaurer les zones humides en tête de bassins versants en vue d'améliorer la résilience du territoire tant au niveau quantitatif que qualitatif (programme d'actions **reZHilience** détaillé sur le site du SIBA) ;
- Décliner le Plan Pluriannuel d'Investissements en matière de gestion des eaux pluviales urbaines. Au regard des événements climatiques particulièrement intenses subis fin 2023, le SIBA a réussi à mobiliser ses partenaires pour obtenir des financements exceptionnels et accélérer significativement la mise en œuvre des travaux.



LES MISSIONS DU PÔLE

- Suivi et entretien du système de gestion des eaux pluviales situé sur le domaine public (cours d'eau, fossés, canalisations, bassins et noues) ;
- Animation et pilotage du programme **reZHilience** « Cours d'eau et zones humides » avec l'ensemble des acteurs publics et privés ;
- Pilotage du programme d'investissements ;
- Accompagnement des acteurs publics sur les aménagements de voirie et des acteurs privés (porteurs de projets d'urbanisme, propriétaires de fossés).



INTEMPÉRIES EXCEPTIONNELLES JUSQU'À FIN MARS & PHÉNOMÈNES ORAGEUX D'ÉTÉ

L'année 2024 a été marquée par un premier trimestre dans la continuité de la fin 2023 avec des cumuls de pluies extrêmes (341 mm de janvier à fin mars 2024 - Données météo France station Ferret) qui ont continué à saturer le réseau hydrographique. Cette situation a fait l'objet de plusieurs arrêtés de catastrophe naturelle.

Le reste de l'année a été marqué par deux épisodes orageux violents :

- Orage du 18 juin : 52 mm en 30 min.
- Orage du 29 juin : 28,5 mm en 30 min

Le cumul annuel de l'année 2024 s'élève à 1 046 mm (station Ferret météo France).

119

chantiers d'entretien et
d'amélioration du réseau
d'eaux pluviales



493

interventions
d'hydrocurage

10 148 ml

de réseaux hydrocurés
dont :

4980 ml

de réseaux inspectés par
caméra

716

actions d'entretien
et de travaux

104

inspections caméras

4640 ml

d'entretien et de curage de
fossé

LE PÔLE EN ACTION AUTOUR DE 6 MÉTIERS



TECHNICIEN

Gestion des travaux
courants et urgents
Suivi des travaux



TECHNICIEN

Gestion et exploitation du réseau
et postes de pompage
Suivi des opérations d'entretien



DESSINATEUR PROJETEUR

Études et
Projets Grands travaux



RESPONSABLE

Définir, coordonner, prioriser
les études et actions
Gestion des budgets et des marchés



ANIMATRICE

Animation du programme
REZHILIENCE

Suivi des cours d'eau

|

2

chantiers innovants
sur le Cirès

Mise en oeuvre de Plans
Pluriannuels de Gestion
de cours d'eau (Betey et
Ponteils/Aiguemortes)



ASSISTANTE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Gestion administrative des marchés publics

|

308

engagements et suivis
comptables

246

courriers fossés « Brigade »

728

signalements

Accueil téléphonique

TEMPS FORTS 2024

GESTION DES EAUX PLUVIALES

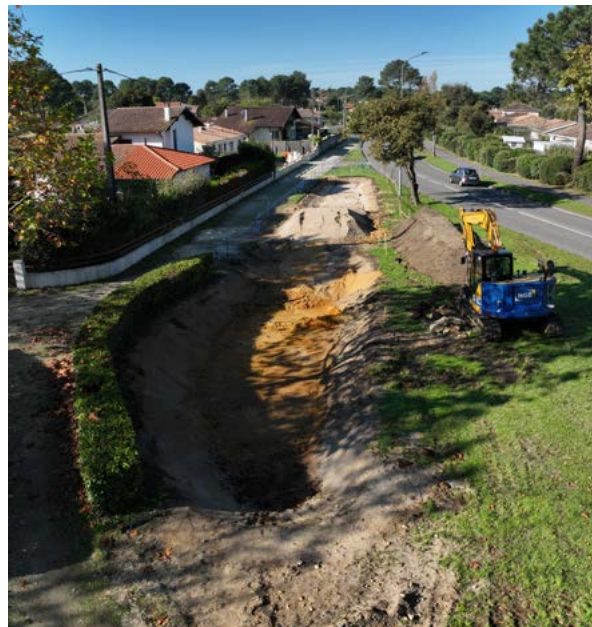
Boulevard du Page - Andernos les Bains

Redimensionnement de canalisation - ø400 mm sur 370 m.



Rue Chante Cigale - Gujan-Mestras

Création de 9 noues d'interceptions des eaux pluviales et rénovation de 1,2 km de réseau ø500 mm.



Chemin de Cassieu - Lège-Cap Ferret

Création d'un réseau pluvial structurant - ø500 et 400 mm sur 402 m.

Rue Alfred Dejean - Arcachon

Redimensionnement de canalisation - ø600 mm sur 220 m.

Route de Cloches et Masquet - Mios (réalisation 2025)

Création de 230 m de fossé et de 220 m de canalisation - ø400 mm.

Secteur Saint-Brice - Arès

Redimensionnement de canalisation en diamètre 600 mm sur 107 m et réhabilitation d'un exutoire en zone sensible.

Les travaux courants et urgents sont gérés par 1 à 2 équipes de travaux mobilisées en permanence.

ÉTUDES 2024

- Arès - Bassin versant des Abberts
- Arès - Saint-Brice modélisation hydrogéomorphologique
- Gujan-Mestras / La Teste de Buch Secteur Cheneraie
- Arès - MOE Bassin versant Garguehos



TEMPS FORTS 2024

COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

Craste de Menan - La Teste de Buch

Restauration d'une zone humide et prévention des inondations

Régulation des eaux de la craste de Menan en recréant une zone humide d'une capacité de 3000 m³, favorable au développement de la biodiversité. Une opération qui permet de ralentir l'écoulement des eaux et d'éviter les inondations en zone urbaine.

<https://tuba.fr/restaurer-des-zones-humides-pour-eviter-les-inondations/>



Cirès

Réalisation du programme de restauration de zones humides sur le Cirès. Ce cours d'eau à la particularité d'être alimenté par des fossés de drainages agricoles importants, influant sur l'aspect qualitatif du cours d'eau. Au fil des années et des usages forestier et agricole, la morphologie du cours d'eau à l'aval s'est modifiée. Le lit mineur s'est approfondi et incisé jusqu'à diminuer et interrompre les connexions latérales du Cirès avec les zones humides attenantes. Cette déconnexion progressive a pour effet d'altérer la fonctionnalité des zones humides.

2 phases de travaux :

- **Zone amont** : Réalisation d'écluses sur deux fossés structurants en sortie de plaines agricoles afin de retenir les flux de matières générés par l'activité agricole et favoriser le soutien de la nappe à l'étiage. L'objectif est d'utiliser la capacité auto-épuration du sol et de réactiver les zones humides aval par le rechargement de la nappe.

- **Zone aval** : Travaux pour le ralentissement des écoulements et le rehaussement de la ligne d'eau afin de favoriser l'étalement et reconnecter le cours d'eau aux zones humides. L'objectif de ces aménagements est de restaurer et ré-activer la potentialité des zones humides sur 2,6 hectares.



Bétey

En 2024, les études préalables se poursuivent sur les scénarios d'aménagement du Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) réalisé en 2023. Les premières actions sont attendues en 2025

Le Pontails et Aiguemorte

Lancement de l'élaboration du plan de gestion du cours d'eau pour le ruisseau du Pontails et le ruisseau d'Aiguemortes

Canteranne

Lancement du plan de gestion écologique du site en 2024 en partenariat avec la commune de Gujan-Mestras (en partenariat avec Cistude Nature et Claude Feigné).

Vigneau

Fin des travaux afin de terminer les aménagements de méandrage par la création de nouvelles banquettes et de fixation des berges.



INFORMATIONS SUR :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/gestion-des-eaux-pluviales/gestion-des-eaux-pluviales>

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/qualite-de-leau/rempar/diminuer-notre-empreinte/projet-rezhilience-restauration-des-zones-humides>

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pluvial-solutions-fondees-sur-la-nature>



PÔLE RISQUES LITTORAUX

LE CHALLENGE SIBA :

ACCOMPAGNER LE TERRITOIRE POUR AMÉLIORER SA
RÉSILIENCE FACE À LA SUBMERSION MARINE ET AU REcul DU
TRAIT DE CÔTE (GEMAPI)

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-pole-risques-littoraux>

LES MISSIONS DU PÔLE

1. La prévention des submersions

Pour concrétiser les objectifs affichés dans la SLGRI (Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation) :

- Portage d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) (2019 – 2023) :
<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/programme-actions-prevention-inondations>
- Gestion de différents ouvrages de protection.

2. La gestion du recul du trait de côte

Le SIBA assure le portage de la 2ème génération des SLGBC (Stratégies Locales de Gestion de la Bande Côtière) de Lège-Cap Ferret et de La Teste de Buch (2023-2026), et la maîtrise d'ouvrage d'une partie de leur programme d'action.



17 300

personnes soumises au risque submersion
(événement dit « rare »)

LE PÔLE EN ACTION AUTOUR DE 3 MÉTIERS



DIRECTRICE DES PÔLES MARITIME ET COURS D'EAU

Déploiement de la stratégie « risques littoraux » sur
le territoire

Assure le lien avec les autres pôles du SIBA



CHARGÉE DE MISSIONS RISQUES LITTORAUX POUR LE REcul DU TRAIT DE CÔTE



Animation et suivi des 2 stratégies
locales de gestion de la bande côtière
(SLGBC)

Déploiement des actions SIBA
(surveillance de

10 km de trait de côte,
études, travaux)

Animation en lien avec les communes
et les partenaires techniques
et financiers



CHARGÉ DE MISSIONS RISQUES LITTORAUX POUR LA SUBMERSION MARINE



Animation et suivi du Programme
d'Actions et de Prévention
des Inondations (PAPI)

Déploiement des actions SIBA

(gestion de **5** TRI-tems, suivi des
prévisions de submersion,
diffusion d'alertes aux
communes, études, gestion de

12 km de digues
dont travaux)

en lien étroit avec

PÔLE PLUVIAL

PÔLE MARITIME

TEMPS FORTS 2024

PÔLE RISQUES LITTORAUX

Réparation en urgence de la digue de la Réserve Ornithologique du Teich (brèche suite à la tempête Karlotta)

<https://tuba.fr/reouverture-du-sentier-du-littoral-du-teich/>

<https://www.reserve-ornithologique-du-teich.com/reouverture-du-sentier-du-littoral/>



Avant



Après

Confortement d'un tronçon de la digue des Prés Salés Est de la Teste de Buch (entre le port de Rocher et le port de la Hume) **par criblage et reprofilage de la plage en pieds d'ouvrage.**



Avant



Après

Diffusion des alertes « submersion » aux acteurs locaux (plus de 50 destinataires) lors des tempêtes hivernales début 2024 (Karlotta, Monica...)

Suivi de l'instruction des dossiers de demande d'autorisation environnementale pour le classement des systèmes d'endiguement des Prés Salés Ouest de La Teste de Buch, des Prés Salés Est de La Teste de Buch et de la Réserve Ornithologique du Teich.

Mise en œuvre de la première phase de la 2^e génération de SLGBC de Lège-Cap Ferret et La Teste de Buch : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/lutte-erosion>

Confortement de l'encoche du Musoir de la Corniche : **obtention de l'arrêté préfectoral portant autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau.**

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/travaux-corniche-erosion>

● **Réalisation de 2 campagnes d'acquisition de données topo-bathymétriques** sur le littoral intra-bassin de La Teste de Buch et de Lège-Cap Ferret et **suivi structurel des ouvrages de protection** au Pyla et aux 44 hectares au Cap Ferret.

● **Complément de réensablement du Mimbeau** : suite à l'intensification des tempêtes lors de l'hiver 2023-2024, le Mimbeau a subi une érosion nécessitant un réensablement plus important.



INFORMATIONS SUR :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-pole-risques-littoraux>



PÔLE MARITIME

LE CHALLENGE SIBA :

PRÉSERVER LES USAGES ET L'ENVIRONNEMENT MARITIME

LES MISSIONS DU PÔLE

Le pôle maritime du SIBA œuvre pour l'exercice des compétences confiées par les communes et en partenariat avec les instances locales : le SMPBA (Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon) et le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon en particulier. Il dispose de compétences d'intervention en régie, complétées de prestations.

1. Acquisition de données essentielles pour élaborer les programmes de travaux et le suivi de l'environnement

Bathymétrie, topographie, prélèvements & analyses physico-chimiques, suivis par sondes multi-paramètres, traitement et interprétation des données, rédaction des dossiers réglementaires.

2. Opérations de dragage, de réensablement, de suivi des zones déjà réhabilitées du domaine public maritime, le balisage et la sécurisation de la navigation

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-pole-maritime/une-competence-sur-mesure>

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/travaux-maritimes-siba-video>



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

3. La valorisation des sédiments de dragage

Gestion à terre des sédiments extraits des ports asséchants et de leurs chenaux d'accès dans des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Une recherche constante de voies de valorisation des sédiments de dragage pour faire de ce matériau une ressource pour le territoire.

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/valorisation-sediments-de-dragage>



27 400 m³
de sédiments valorisés

LE PÔLE EN ACTION AUTOUR DE 6 MÉTIERS



HYDROGRAPHE

Réalisation de levés bathymétriques et topographiques pour la construction des projets de dragage et réensablement. Contrôle du balisage

263 balises

200 h
de levés bathymétriques et topographiques



**DIRECTRICE
DES PÔLES
MARITIME
ET COURS D'EAU**



**RESPONSABLE
DU PÔLE MARITIME**

Coordonner les études et la maîtrise d'œuvre des travaux maritimes et terrestres



7 MARINS EMBARQUÉS

Réalisation des travaux de dragage, et de réensablement avec DRAGON : la drague aspiratrice stationnaire du SIBA

183 jours de dragage

38 000 m³ dragués



TECHNICIENS PROJECTEURS

Réalisation des plans et études en appui à l'élaboration des projets de dragage et de réensablement

50 projets



TECHNICIENNE VALORISATION

Gestion de l'exploitation des ICPE et des projets de valorisation des sédiments de dragage

7 ICPE
exploitées par le SIBA !

TEMPS FORTS 2024 DU PÔLE MARITIME

RÉENSABLEMENTS

200 720 m³ de sable mobilisés :

- **16 720 m³** pour la commune de Lège-Cap Ferret par moyens mécaniques
- **23 000 m³** pour la commune d'Arcachon dont **20 000 m³** par moyens hydrauliques à l'aide de la drague syndicale Dragon et **3 000 m³** par moyens mécaniques



- **158 000 m³** pour la commune de La Teste de Buch dont **155 000 m³** par moyens hydrauliques à l'aide de la drague Cote de Bretagne et **3 000 m³** par moyens mécaniques
- **3 000 m³** pour les plages des bassins de baignade de Lanton et d'Arès et pour les plages de Lanton et Gujan-Mestras



DRAGAGE SOUS COMPÉTENCE SIBA

18 700 m³ de sédiments dragués dont :

- **12 200 m³** du chenal d'accès au port ostréicole d'Andernos les Bains par moyens hydrauliques à l'aide de la drague syndicale Dragon – du 11 décembre 2023 au 5 avril 2024
- **6 500 m³** du chenal d'accès au port de Larros par moyens hydrauliques à l'aide de la drague syndicale Dragon – du 16 septembre au 24 décembre 2024



DRAGAGE SOUS MAITRISE D'OUVRAGE SMPBA

(Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon)

- **Port ostréicole d'Andernos-les-Bains : 16 000 m³ par moyens mécaniques en eau** (du 17 janvier au 22 mars 2024)

VALORISATION

2024 est l'année de la construction de l'Unité de Gestion de Sédiments de Césarée à Gujan-Mestras. Elle sera mise en service début 2025 ! Avec le soutien financier du SMPBA, de la Région Nouvelle Aquitaine, de l'Etat et de l'Europe, ce 7^e site exploité par le SIBA pourra recevoir jusqu'à 35 000 m³ de sédiments

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/unites-de-gestion-des-sediments-de-dragage>

<https://tuba.fr/gerer-durablement-les-sediments-de-dragage-du-sud-bassin/>

27 400 m³ de sédiments de dragage valorisés :

- **17 400 m³** de matériaux ont été employés pour la construction des digues des bassins de l'UGS de Césarée

- **5 400 m³** pour le projet de valorisation des sédiments en restructuration de sol forestier. Les résultats sont attendus après les 2 ans de l'étude Sylviculture

<https://tuba.fr/valoriser-les-sediments-de-dragage-sur-les-sols-forestiers/>

- **4 600 m³** valorisés sur les filières établies telles que le support de culture, la création de pistes (accès au poste de Balanos, piste cyclable Audenge Hougueyra), formulation béton (étanchéité Aire de Travail Couverte de l'UGS d'Arès, remblai pour la création du Bike Park d'Audenge)

<https://tuba.fr/audenge-inaugure-le-plus-grand-bike-park-du-bassin/>

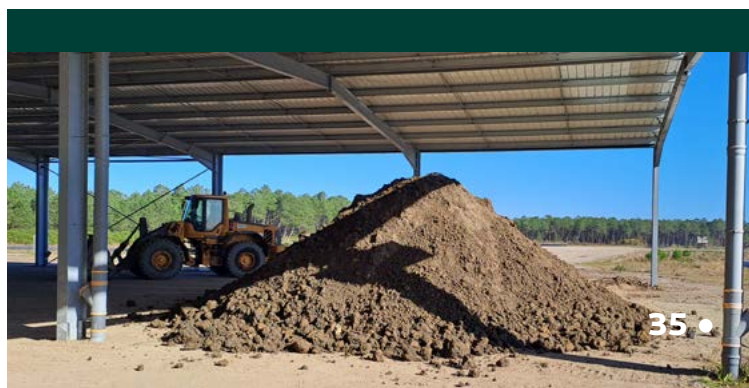


- **Fin de la phase R&D du projet Sédiment-Terre** qui a montré que les sédiments de dragage pouvaient être valorisés en briques de terre crue.

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/projet-sediment-terre>

<https://tuba.fr/quand-les-sediments-de-dragage-deviennent-des-briques-en-terre-crue/>

- **34 500 m³ de sédiments en stock dans les ICPE exploitées par le SIBA**, autant de matériaux qui constituent une ressource locale pour l'aménagement du territoire.



TEMPS FORTS 2024 DU PÔLE MARITIME

(SUITE)

SUIVI DES ZONES DÉJÀ RÉHABILITÉES PAR PRISE DE VUE PHOTOGRAMMETRIQUE EN DRONE

- 4 images orthoréférencées ont été acquises pour le suivi des zones déjà réhabilitées pour un total de 5h30 de vol.

BALISAGE

- 18 voyants ont été remplacés, dont le remplacement total d'une balise et deux rallongements de balise.



INFORMATIONS SUR :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-pole-maritime>



PÔLE HYGIÈNE & SANTÉ

Contrôler et conseiller au quotidien pour préserver la qualité de vie et la santé des habitants, le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé exerce des missions dans des domaines variés détaillés sur le site internet du SIBA

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-service-d-hygiene-et-sante>

LES MISSIONS DU PÔLE

- **L'hygiène de l'habitat :**
les visites des logements faisant l'objet de plaintes déterminent les éventuelles non-conformités réglementaires sur un plan sanitaire et les mesures correctives à apporter.
- **L'hygiène alimentaire :**
les contrôles effectués par le SIBA, en complément de ceux de l'Agence Régionale de Santé (ARS), visent à s'assurer que les locaux des établissements de restauration et les process de fabrication sont adaptés pour délivrer des produits sans danger pour la santé des consommateurs.
- **La lutte contre les nuisances sonores :**
le service d'hygiène et de santé instruit les plaintes qui nécessitent une mesure de bruit pour caractériser la nuisance, à savoir les bruits émis par les activités industrielles ou commerciales ou par les lieux diffusant de la musique amplifiée.
- **La lutte contre les nuisibles :**
rats, pigeons, le service d'hygiène assure des campagnes de traitement ou des interventions plus ciblées suivant les plaintes.
- **La lutte contre les moustiques :**
une équipe dédiée, renforcée durant les périodes les plus sensibles, procède à des traitements antilarvaires qui ciblent les espèces de moustiques dits communs. Pour lutter contre les moustiques tigres, dont les gîtes sont situés principalement dans les jardins privés, le SIBA a besoin de la mobilisation citoyenne pour leur couper l'eau. Vous trouverez des renseignements utiles sur le site internet du SIBA.
- **La surveillance de la qualité des eaux :**
la surveillance de la qualité des eaux de baignade est placée sous le pilotage de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Le Service d'hygiène réalise en complément un autocontrôle des baignades intra-bassin. Au-delà de ce contrôle en saison estivale, est réalisé un suivi du milieu tout au long de l'année (cours d'eau, crastes, Bassin, etc.). Près de 1 000 prélèvements sont ainsi assurés chaque année.



● **L'instruction des demandes d'urbanisme :**

chaque demande d'urbanisme est instruite par le SIBA au regard de l'assainissement des eaux usées, de la gestion des eaux pluviales et des règles d'hygiène. Le SIBA joue un rôle de conseil auprès des porteurs de projet et contrôle la conformité des ouvrages réalisés. Depuis les années 80, le SIBA impose notamment l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle.

● **L'assainissement non collectif :**

en régie, les agents du SIBA contrôlent les installations existantes (près de 2770) et accompagnent les projets neufs.

Le service d'hygiène et de santé agit sous le pouvoir de police du Maire ou du Préfet suivant les situations rencontrées, ses missions sont cadrées par un protocole d'accord signé avec l'Agence Régionale de Santé.

En 2024, le Service d'hygiène et de santé a reçu 314 sollicitations sur l'ensemble des missions et a instruit 2 311 demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme et permis d'aménager).



UNE ORGANISATION POLYVALENTE ET AGILE

L'activité du Service d'hygiène enregistre des variations importantes au cours de l'année : par exemple les plaintes relatives à l'habitat sont plus fréquentes l'hiver, tandis que l'été est plus propice aux problématiques de nuisances sonores. Certaines activités sont assurées uniquement en période estivale (contrôle de la qualité des eaux de baignade ou lutte contre les moustiques beaucoup plus intense 6 mois de l'année). Le Service d'hygiène a mis en œuvre une organisation basée sur la polyvalence et l'agilité pour adapter et optimiser ses ressources humaines.



UNE ÉQUIPE DE 5 AGENTS POLYVALENTS

intervient sur un panel de missions assez large : hygiène de l'habitat, hygiène alimentaire, lutte contre les nuisances sonores, lutte contre les nuisibles, surveillance de la qualité des eaux.



UNE ÉQUIPE DE 2 AGENTS

directement affectée à la lutte contre les moustiques. Durant les périodes les plus sensibles au développement des larves, les agents des autres services viennent renforcer cette équipe.



DIRECTEUR DU SERVICE INTERCOMMUNAL D'HYGIÈNE ET SANTÉ



UNE ÉQUIPE DE 6 AGENTS POLYVALENTS

assure l'instruction des demandes d'urbanisme et le contrôle des travaux.



1 AGENT

affecté au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Il reçoit l'aide des autres agents en hiver pour réaliser les contrôles périodiques réglementaires.



INFORMATIONS SUR :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-service-d-hygiene-et-sante>

Et plus spécifiquement sur la lutte contre les moustiques :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/la-lutte-contre-les-moustiques>



PÔLE COMMUNICATION & PROMOTION DU BASSIN

2 MISSIONS :

SENSIBILISER À LA PRÉVENTION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

ET VALORISER LES SAVOIR-FAIRE DU TERRITOIRE

→ **Stratégie et animation de la marque territoriale**, partagée par 870 acteurs économiques publics et privés, représentatifs de la diversité du territoire :

<https://www.marque-bassin-arcachon.fr/>

→ **Déploiement du concept « ICI, commence la mer »** : le porte-voix des actions en faveur de la préservation de la qualité de l'eau :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/animations-ici-commence-la-mer>

→ **Gestion et animation du média digital public TVBA.fr**

• Pour valoriser l'identité, le patrimoine, la vie locale 12 mois sur 12, l'action publique des 12 communes membres du SIBA et les savoir-faire du territoire.

• Pour décrypter les actualités, métiers et actions du SIBA au fil des mois : <https://tuba.fr/>

PROMOUVOIR LE BASSIN D'ARCACHON 12 MOIS SUR 12



Retrouvez l'intégralité
du Plan d'Actions

En 2024, le plan d'actions répond aux objectifs énoncés dans le document stratégique 2021 - 2026.

3 axes de travail :

- une **stratégie marketing affinitaire** (cible : hors vacances scolaires),
- une **stratégie de contenus** (print et web),
- une **stratégie de promotion** (achats d'espaces, relations presse, événementiel...)



LE PÔLE EN ACTION AUTOUR DE 7 MÉTIERS



CHARGÉE DE COMMUNICATION, PLANIFICATION ET COORDINATION DE PROJETS

Planification des missions
du pôle et pilotage des tableaux
de bord

Gestion des plans média

Rédaction, gestion des appels
d'offres et marchés publics
du pôle

Qualification de l'offre
touristique et recueil
de données



CHARGÉE DU MARKETING DIGITAL & ANIMATRICE DE LA MARQUE

Animation et mobilisation
des acteurs économiques autour
de la stratégie de marque
« Bassin d'Arcachon » :

870 acteurs

Gestion multi-canal
de l'écosystème digital
et marketing d'influence

Création & optimisation
des contenus web

Sur l'écosystème
Bassin d'Arcachon :

124 124 abonnés

70 000 abonnés

Sur l'écosystème
Marque Bassin d'Arcachon :

11 000 abonnés

4 300 relations



CHARGÉE DE PROJETS COMMUNICATION, PRESSE & PROMOTION TOURISTIQUE

Animation du réseau
tourisme d'affaires :

270 acteurs

335 demandes traitées :
+ 100 événements professionnels
confirmés

Conception & coordination des
supports prints BtoB et BtoC
et de la collectivité

+ DE 50
relations presse française
et européenne



DIRECTRICE DU PÔLE

Conjuguer « Préserver & Promouvoir »
le Bassin d'Arcachon



DESIGNER GRAPHIQUE PAO

Création, conception & réalisation de

80% des supports print et web
pour les **9 PÔLES DU SIBA**



AGENT ADMINISTRATIF

305 engagements
& suivis comptables

Gestion logistique des
accueils et des stocks



JOURNALISTES VIDÉASTES TVBA

De la ligne éditoriale à la diffusion de

+ DE 1400 publications

+ 500 vidéos par an

sur **12 COMMUNES**

Sur l'écosystème
Tuba.fr :

60 000 abonnés

16 000 abonnés

6 200 abonnés

TEMPS FORTS 2024

PROMOTION DU BASSIN

PRINTEMPS

Campagne nationale en radio et podcasts géolocalisés pour raconter le Bassin d'Arcachon en toute saison.

- Diffusion sur le groupe public Radio France : France Info, France Inter & France Culture
- **10 000 000** de contacts publicitaires

- **Campagne de contenus éditoriaux portés par des médias experts sur le digital et en contenu de marque** (Milk, Gustave & Rosalie, Lyon Secret) **2 millions d'impressions publicitaires**
- **Campagne digitale à destination du tourisme d'affaires sur des médias économiques** (Les Echos, le Parisien, l'Express, le Point, le Figaro) **1 617 000 impressions**

AUTOMNE

- **Parrainage de 3 émissions « C à Vous » sur France 5.** 3 soirées avec mise à l'honneur du Bassin d'Arcachon, ses chefs étoilés et sa gastronomie. Cuisine de produits du terroir en direct + animation de masterclass sur les réseaux sociaux. **1,4 million de téléspectateurs.**
<https://tuba.fr/le-bassin-darcachon-a-lhonneur-sur-c-a-vous-cette-semaine/>
- **Encartage du magazine de destination 12 mois sur 12, dans 2 titres nationaux :**
Le Parisien Week-End : **53 000 exemplaires** / The Good Life : **7 500 exemplaires**
- **Insertion publicitaires :** Figaro Quotidien / Gault & Millau
- **Participation aux EVENTS DAYS Deauville,** le rendez-vous de la filière événementielle engagée - automne. **40 contacts qualifiés.**

TOUTE L'ANNÉE

- **Presse Française :**
 - **Relations presse et orchestration médiatique :** diffusion de 8 communiqués de presse et 1 dossier de presse valorisant les savoir-faire ; organisation d'une vingtaine de voyages de presse sur-mesure...
 - **Acquisition de l'outil « CISION LUQI »** pour internaliser les relations presse
- **Presse Européenne :**
 - **Participation à un workshop BtoB avec le CRTNA, à Madrid et Barcelone et au contrat de destination Côte Atlantique.**
 - **Publirédactionnel dans 4 quotidiens espagnols et 2 revues voyage ;** participation au contrat de destination Côte Atlantique...
 - **Accueil d'une vingtaine de journalistes européens**
- **Rédaction de 19 articles de blog sur le portail de la destination Bassin d'Arcachon, pour nourrir la stratégie du 12 mois sur 12 :** <https://bassin-arcachon.com/blog/>
1 200 000 de vues sur le portail



**1^{er} mai
2024**

Coordination et mise en place du numéro d'enregistrement des locations de courte durée et demande préalable de changement d'usage à l'échelle des 12 communes membres du SIBA.

L'objectif dans un premier temps est de **comptabiliser et qualifier les offres locatives**, en disposant d'indicateurs fiables et transparents.
Les données recueillies permettront ainsi d'ajuster les modalités de location selon les spécificités locales.



TEMPS FORTS 2024

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

EAUX USÉES, EAUX PLUVIALES, LE SIBA VOUS RÉPOND !

Suite à la crise ostréicole de l'hiver 2023-2024, une prise de parole dans un contexte médiatique tendu mais nécessaire, à destination des habitants :

- **Une lettre des maires & un dossier spécial** distribués dans les boîtes aux lettres des habitants du Bassin d'Arcachon.
- **6 vidéos pédagogiques TVBA** pour les réseaux sociaux et les sites internet SIBA et TVBA. https://www.siba-bassin-arcachon.fr/eaux-usees_eaux-pluviales
414 400 vues
- **Émission Terre de Mer #5**
« Quand les petits ruisseaux font le grand Bassin » <https://tuba.fr/emission-terre-de-mers-5/>
140 000 vues
- **Conférence de presse pour présenter le plan d'actions sur les 5 ans à venir :**
120 millions d'euros

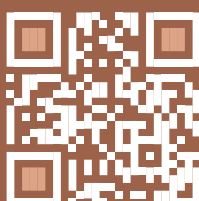


AUTRES ACTIONS

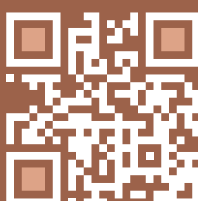
- **51 reportages TVBA sur l'actualité du SIBA :** chantiers en cours, restauration des zones humides, redimensionnement de canalisations, curage de fossés, vidéos pédagogiques...
<https://tuba.fr/les-actus-du-siba>
- **Mise en place d'un partenariat entre la Clinique d'Arcachon, Décathlon** (2 partenaires de la marque Bassin d'Arcachon) **et le SIBA :** distribution de tee-shirts anti-UV « Bassin d'Arcachon » aux enfants hospitalisés.
Objectif : sensibiliser aux bonnes pratiques de l'usage des crèmes solaires (protéger sa peau tout en protégeant le Bassin d'Arcachon)
- **Réalisation de supports de communication sur la réutilisation des eaux traitées à Biganos.**



INFORMATIONS :



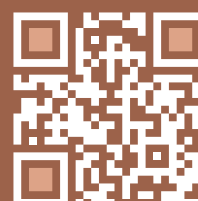
Site SIBA



Actus du SIBA
(TVBA.fr)

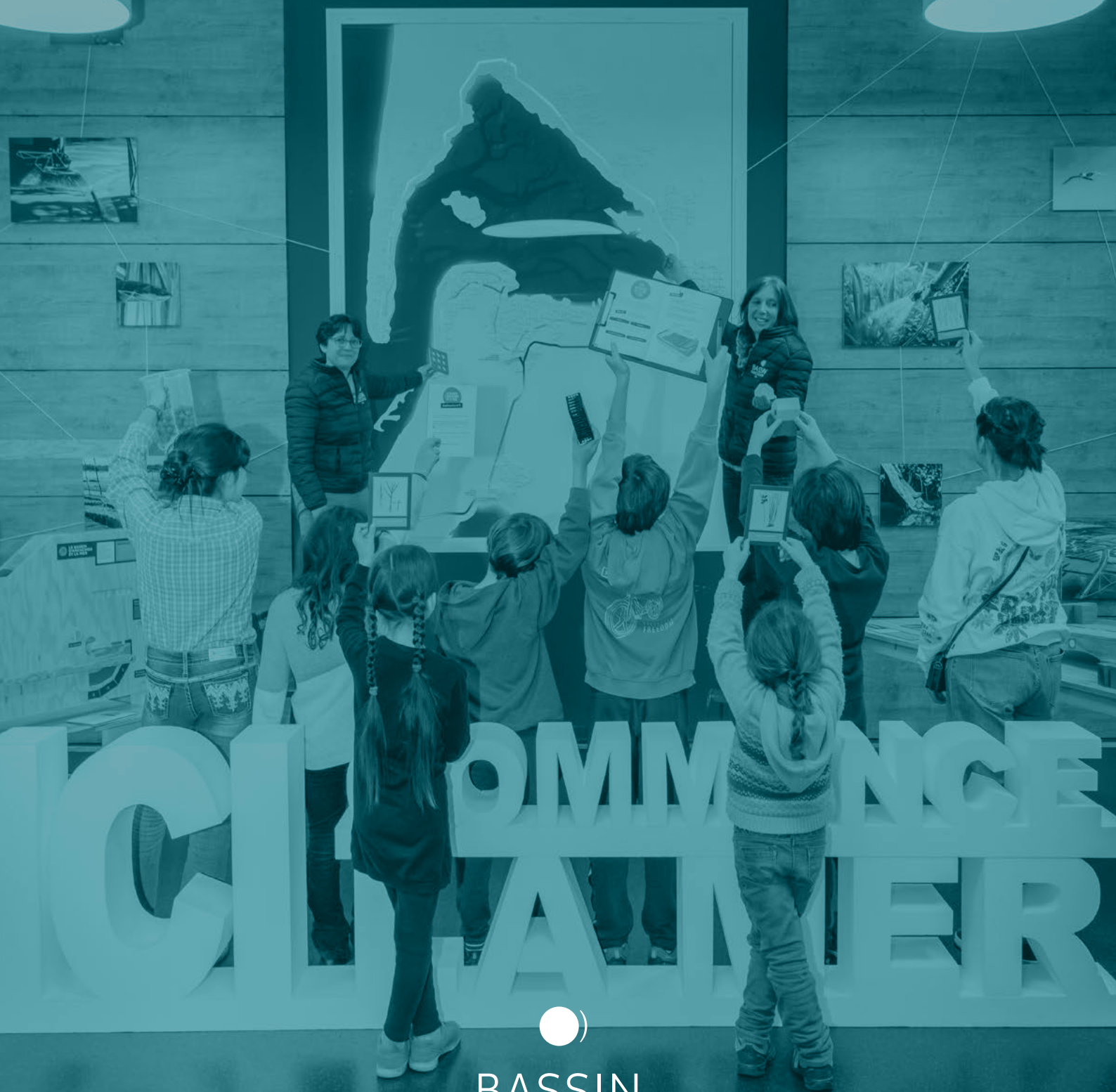


Portail
de la destination



Site des partenaires
de la marque

L'EAU EN PARTAGE



ICI COMMENCE
L'AVANTURE



BASSIN
D'ARCACHON

SIBA

www.siba-bassin-arcachon.fr

L'Eau, ditorium, espace
pédagogique du SIBA, nouvelle
scénographie